



ADELINE MAULPOIX

/Écouter, conseiller, informer

Adeline Maulpoix est, depuis un an, la nouvelle déléguée du défenseur des droits de Guipavas et de Châteaulin. Bénévole, elle reçoit gratuitement toute personne qui sollicite de l'aide pour faire valoir ses droits.

Publié le 22 mars 2021

Partout en France, près de 500 délégués du défenseur des droits accueillent, écoutent et orientent les citoyens. Dans le Finistère, ils sont cinq et tiennent des permanences à Morlaix, Brest, Plouzané, Guipavas, Châteaulin et bientôt Quimper. Ces délégués sont formés pour intervenir dans cinq domaines de compétences : la défense des usagers des services publics, la défense et la promotion des droits de l'enfant, la lutte contre les discriminations, le respect de la déontologie par les personnes exerçant une activité de sécurité, et l'orientation et la protection des lanceurs d'alerte. Lorsqu'ils sont saisis, les délégués ont pour mission d'informer le citoyen sur ses droits : ils peuvent contacter les services d'une administration et proposer une solution amiable. «Nous avons également une mission d'orientation», précise Adeline Maulpoix, déléguée à Guipavas depuis un an.

Des débuts marqués par la crise sanitaire

Après une prise de fonction bousculée par la crise de la Covid, Adeline Maulpoix a réussi à prendre ses marques. «Avec, au début, beaucoup de rendez-vous téléphoniques et de mails », se rappelle la jeune femme, qui a pu compter sur le soutien de ses confrères du Finistère : «Plusieurs fois par an, nous échangeons entre nous.» La plupart du temps, Adeline Maulpoix est saisie pour des litiges avec l'administration. «Pour cela, il faut que les gens aient déjà fait une démarche préalable auprès de l'organisme » précise-t-elle avant d'ajouter «il ne faut pas nous confondre avec le conciliateur de justice. Nous ne sommes pas un conseil juridique, nous ne remplaçons pas les avocats. Et bien sûr, nous ne remettons pas en cause les décisions de justice.»

Une expérience enrichissante

Ingénieure dans un établissement public, cela faisait longtemps qu'Adeline Maulpoix voulait s'investir dans une activité bénévole. «À l'époque, j'ai découvert l'institution en entendant Jacques Toubon à la radio.» Après avoir passé un Master en administration publique en 2019, elle franchit le pas et candidate sur le site internet du défenseur des droits, avant de passer un entretien. Un peu plus d'un an après, elle ne regrette pas cette expérience riche, sur tous les plans : «Humainement parlant, c'est toujours agréable d'arriver à débloquer des situations, mais le fond est également passionnant : le volet technique, aller fouiller dans les textes de loi pour trouver des solutions, c'est une démarche très intéressante.»

Pauline Bourdet

Rencontre publiée dans Guipavas le mensuel n°52 - avril 2021



Un regard sur Guipavas

La peinture au couteau, une technique affutée

•

